



Retour sur les Assises du droit de la Nature à l'Université de Toulon

Les 1er, 2 et 3 juillet derniers, la Faculté de droit de l'Université de Toulon est devenue le carrefour mondial des réflexions juridiques et scientifiques sur la protection du vivant. Étaient organisées les **Assises du droit de la Nature** (événement institutionnel et scientifique unique) qui ont rencontré un franc succès, marqué par des débats féconds et des avancées majeures.

Retour sur les temps forts qui ont rythmé ces trois journées d'exception :

👉 Une ouverture de prestige et un rayonnement international

Les Assises se sont ouvertes sous les meilleurs auspices, en présence des plus hautes autorités judiciaires locales et régionales. Signe de l'importance de ces travaux, l'événement a eu l'honneur d'accueillir d'éminentes délégations de hauts magistrats venus de tout l'espace international francophone, notamment du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, du Burkina Faso, du Bénin, du Sénégal, de la République démocratique du Congo, d'Albanie...

Les Assises du droit de la Nature s'articulent sur deux piliers complémentaires : les 3^e Rencontres francophones de l'AIPPF et l'Assemblée de la Terre - France.



Les 3e Rencontres francophones de l'AIPPF

L'Association Internationale des Procureurs et Poursuivants Francophones (AIPPF), présidée par **Gilles Charbonnier**, Avocat Général à la Cour de cassation (France), regroupe plus de 3 000 Procureurs dans 34 pays. L'AIPPF a tenu ses 3^e Rencontres Francophones au sein de la Faculté de droit les 1^{er} et 2 juillet 2026 en partenariat avec les universitaires **Caroline Regad** et **Cédric Riot**, également experts du programme *Harmony with Nature* de l'ONU. Le regard croisé entre les hauts magistrats et la communauté scientifique a permis d'enrichir les perspectives du droit de la Nature.

À l'issue des travaux, l'AIPPF a adopté la **résolution n°2026/02** prise dans le cadre des Assises du droit de la Nature et **en vue d'un ordre juridique mondial renouvelé**. Ce texte formule des recommandations stratégiques à destination notamment, des États et des gouvernements francophones, des autorités judiciaires, de la communauté internationale et de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF). La résolution de l'AIPPF adopte la Charte du droit du vivant proclamée à Toulon en 2021, en lien avec le programme *Harmony with Nature* de l'ONU.



L'Assemblée de la Terre - France : entre rigueur académique et conscience citoyenne

Le 3 juillet 2026, l'Assemblée de la Terre - France a procédé à la restitution de sa première année de travaux consacrés aux Objectifs de Développement Durable (ODD) en lien avec la Nature. L'événement a bénéficié de la présence de **Maria Mercedes Sanchez**, fondatrice du programme *Harmony with Nature* de l'ONU (New York).

Des scientifiques de tous horizons ont exposé l'état de leurs recherches multidisciplinaires :

- **L'eau** : Konstantinos Chalikakis, hydrologue et porteur de la chaire GeEAUde
- **L'océan** : Bruno Zakardjian, océanographe
- **L'écologie** : Anthony Roume, écologue du paysage
- **La santé humaine** : Angéline Dermesropian, Jérôme Soubielle, médecins
- **La santé animale** : Sarah Jeannin, éthologue

Soutenue par les délégations de la haute magistrature francophone précitée et en présence de représentants du Ministère de la Transition écologique, des Régions, de l'Eurométropole et des Municipalités, l'Assemblée de la Terre - France — coordonnée par **Caroline Regad** et **Cédric Riot** — a rappelé l'importance de la vision écocentree dans la nouvelle rédaction des ODD. Elle poursuit aujourd'hui sa trajectoire.

Un ancrage symbolique pour l'avenir

Enfin, un **jacaranda** a été planté au cœur de la Faculté de droit, accompagné du dévoilement d'une plaque commémorative où il est gravé : « Les Assises du droit de la Nature – 3 juillet 2026 ». Cet arbre et cette inscription rappelleront durablement aux futures générations d'étudiants et de chercheurs que les Assises du droit de la Nature se sont tenues en son sein.

 **Remerciements** : Les coordonnateurs remercient chaleureusement l'ensemble des personnels, intervenants, magistrats, scientifiques, partenaires institutionnels qui ont fait de ces Assises un jalon historique pour le droit du vivant.